

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 MARS 2016

L'an deux mil seize, le dix mars, à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 3 mars 2016, se sont réunis en séance ordinaire dans la salle du restaurant scolaire du bâtiment Mairie-école de ST SYMPHORIEN D'ANCELLES, sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard REYSSIER-TRIBOULET, Maire.

Présents : Sophie CHAMOULAUD, Pierre GIROD, Michèle GENDRE, Joseph DANÉY de MARCILLAC, Anne-Marie BERTHIER, Julie CASANOVAS, Emmanuel CORDIER, Michel JOURDAN, Jérôme LANIER, Alain MALDANT, Bernard PILARSKI, Chantal RIGAUDIAS.

Absentes : Alida ASCIOLLA, Carole DESROCHES ayant donné procuration à Chantal RIGAUDIAS, excusées.



Alain MALDANT est nommé secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du 04/02/2016 : Mme Julie CASANOVAS indique que concernant le point sur les travaux d'extension-restructuration de la Mairie-école, le pourcentage de sous-traitance n'est pas exactement de 95 %, puisque le titulaire peut sous-traiter le pourcentage qu'il veut, mais n'a pas le droit de sous-traiter la totalité du marché.

Travaux d'extension-restructuration de la Mairie-école

M. Pierre GIROD, Adjoint, donne le bilan de la consultation des sociétés d'assurance pour l'assurance dommages ouvrages qui intervient dans les 10 années qui suivent la fin du chantier dans la limite de 20 % du montant des travaux. La Commission d'Appel d'Offres propose de retenir la société la moins disante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la proposition de la société GROUPAMA avec la formule garanties complètes au taux de 0.84 % du montant des travaux, soit un montant de 9 576.10 € TTC pour la totalité du chantier ; si les trois tranches n'étaient pas effectuées, un prorata sera calculé en fonction des tranches réalisées.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes Mâconnais Beaujolais a attribué une subvention d'équipement pour les travaux de l'extension du groupe scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte la subvention d'équipement accordée par la Communauté de Communes Mâconnais Beaujolais s'élevant à 20 000 €.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le planning des travaux est respecté.

Délégation de service public camping

M. Pierre GIROD, Adjoint, informe le Conseil Municipal que suite à la consultation effectuée, deux propositions ont été reçues en Mairie. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie et propose de retenir l'offre de M. et Mme David LEMOINE qui ont fait une proposition de location de 5 000 € et

souhaitent développer le camping, le snack et un partenariat avec le port de plaisance puisque Monsieur est le Président de l'association qui gère le port.

Par ailleurs, les travaux d'investissement à réaliser pour la mise en conformité des sanitaires pour les personnes à mobilité réduite avant l'ouverture du camping, débiteront très prochainement pour un achèvement fin avril maximum.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de confier la gestion du camping pour la saison 2016, éventuellement renouvelable 1 an, à M. et Mme David LEMOINE domiciliés à VILLEURBANNE (Rhône) ;
- autorise M. le Maire à signer le contrat de gérance et de location de la licence IV ;
- autorise M. le Maire à faire réaliser les travaux de mise en conformité du camping.

Projet de plan de circulation et de stationnement

M. Joseph DANEY de MARCILLAC présente le projet des travaux de voirie, à programmer si possible cette année : reprise d'une portion de la rue des Fougères qui s'affaisse en partie Sud-Est, installation de ralentisseurs et d'aménagements routiers (traçage au sol d' "écluses" avec sens prioritaire et poches de stationnement) : rue des Morels, rue de Thoissey au Sud de l'église, rue des Chanillons et rue Bourchanin. M. le Maire propose de faire réaliser les plans par un géomètre. Les plans du projet seront alors présentés aux riverains lors de réunions publiques avant sa mise en œuvre. Ces travaux concernant l'amélioration de la sécurité routière, une demande sera faite dans le cadre de la subvention "amendes de police".

Demandes de subvention

M. Pierre GIROD, Adjoint, donne lecture des demandes de subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal trop souvent sollicité, décide, à l'unanimité, de donner un avis défavorable à l'ensemble des demandes

Affaires diverses

Service Urbanisme Mutualisé

M. le Maire informe le Conseil Municipal des nouveaux dossiers instruits par le Service Urbanisme Mutualisé au 1^{er} janvier 2016 : permis de construire un Etablissement Recevant du Public 350 €, et autorisation de travaux Etablissement Recevant du Public 180 €.

Conseil d'école

Mme Sophie CHAMOULAUD, Adjointe, donne lecture du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 3 mars et du règlement intérieur de l'école. Un Plan de Prévention de Mise en Sureté a été demandé au directeur d'école, et deux exercices ont été organisés. Un exercice de simulation sinistre avec confinement et un exercice de simulation d'intrusion. D'autres exercices auront lieu en cours d'année et les années suivantes afin de renforcer les automatismes et les bonnes habitudes à avoir dans ce genre de situation.

Les prévisions d'effectif pour l'année prochaine sont de 121 enfants, soit les effectifs que l'école avait lorsqu'il y avait 6 classes ; si une classe n'est pas créée à la rentrée, les effectifs des classes seront chargés. Il est à noter que les travaux d'extension de l'école en cours d'exécution permettront toute évolution à court terme et une plus grande polyvalence.

Centre de Gestion

M. le Maire donne lecture du courrier du Centre de Gestion indiquant que suite à des problèmes de recrutement, le service médecine ne disposera plus d'aucun médecin à partir du 1^{er} avril. Par voie de conséquence, le Centre de Gestion sera dans l'incapacité d'assurer les visites médicales des agents territoriaux.

Epicierie multi-services

M. le Maire donne lecture du courrier du Pays Sud Bourgogne concernant la recherche d'une épicerie multi-services par un couple à l'écoute de toute suggestion. Les personnes ayant un local de disponible peuvent se manifester en Mairie.

Personnel communal

M. le Maire indique que Mme Nadège GANDET a été recrutée en CDD de 6 mois en tant qu'adjoint administratif de 2^{ème} classe. En ce qui concerne l'agent technique, la Commune est en attente de complément de dossier. Une décision sera prise avant la fin mars.

Régime indemnitaire des agents territoriaux

Mme Sophie CHAMOULAUD, Adjointe, indique que les régimes indemnitaires vont être refondus. Des groupes seront faits par catégorie et par grades, des plafonds devront être déterminés par poste de travail par le Conseil Municipal.

Devenir du site de l'école de "St Romain des Iles"

Mme Sophie CHAMOULAUD, Adjointe, indique qu'un groupe de travail a été constitué, pour envisager la reconversion des locaux à destination des enfants de préférence, mais il semble qu'il faille faire une étude de bassin avant tout projet.

La séance est levée à 21 h 40.